



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 22 janvier 2023

13h45mn : Emargement des adhérents – Prise des adhésions

14h 30mn : Ouverture de la séance

Le président remercie tous les membres de leur présence aujourd'hui, ravi de pouvoir de nouveau positionner cette AG en début d'année, pour profiter en seconde partie de ces moments de partage et de convivialité qui font les moments forts du club...

Le président adresse ses remerciements plus particuliers :

- à **Mr Christian Zedet**, Maire de St Cé, à **Mr Pierre Lara**, adjoint aux associations, ainsi qu'à l'ensemble des élus et aux services techniques pour le soutien et les aides qu'ils nous apportent.
- **au département** pour la subvention accordée dans le cadre de nos activités et qui, nous l'espérons, sera à la hauteur de nos attentes...
- Nos remerciements vont également à **Mme Raymonde Bétouret**, Présidente du club « Loisirs Vallérois » de St Vallier et à son CA, club associé au nôtre pour optimiser nos sorties et voyages tout au long de l'année...

Il ne déroge pas à l'habitude en précisant que le club rural de l'amitié est animé par un **ensemble de bénévoles, pour la majorité au sein du CA et par des intervenants**, membres du club, dont la motivation principale est d'aider à rompre l'isolement et la solitude du plus grand nombre.

Cette équipe est formidable et l'assemblée les applaudit chaudement pour leur efficacité et le temps passé pour assurer le bon fonctionnement du Club tout au long de l'année...

Le président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte !

Avant d'aborder le déroulement de l'ordre du jour, il tient à ce que nous ayons une pensée pour celles et ceux confrontés à la maladie, en espérant une rapide amélioration de leur état...

Il évoque le décès de Marie-France Mirande, membre très actif au sein du Club Rural de l'Amitié pendant de nombreuses années, démissionnaire en mars 2022, et décédée début janvier 2023.

En son hommage, il demande une minute de silence et y associe tous ceux qui nous ont quittés en 2022.

Revenant au déroulement de l'assemblée, le président aborde tout d'abord le décompte des membres présents et les pouvoirs transmis. Si le Club Rural de l'Amitié compte 267 membres à fin décembre, 109 personnes sont présentes et 65 pouvoirs ont été donnés.

Le quorum est donc atteint et nous pouvons valablement voter...

1. Approbation du PV de l'AG 2022 : le PV est adopté à l'unanimité

2. Approbation annuelle des comptes 2022 – Rapport moral / Rapport d’activités / Rapport financier

2-1. Le rapport moral 2022 : Le président présente cette partie qu’il sépare du rapport d’activités pour donner les grandes orientations de l’association (voir annexe) ... **Voté à l’unanimité.**

Intervention de Monsieur Christian Zedet, qui nous quittera vers 15h00...

Mr Christian Zedet confirme sa confiance en notre club qui répond parfaitement à leurs attentes vis-à-vis de la vie du village. Compte tenu de toutes les actions proposées la subvention 2023 sera certainement reconduite au moins au niveau de l’année dernière...

Il en profite pour évoquer l’avancement des travaux de l’Espace Terre de Siagne qui devrait ouvrir ses portes officiellement seulement à compter du début de l’année 2024 afin de bénéficier de toutes les subventions identifiées... Concernant le Club Rural une salle dédiée devrait lui être affectée, sous réserve de la signature de la convention associée....

Il renouvelle à nouveau ses remerciements à l’ensemble des bénévoles et des élus pour le dévouement dont ils font preuve ainsi qu’aux présidents des deux clubs (St Cézaire et St Vallier) qui fonctionnent en commun.

2-2. Le rapport d’activités 2022 est présenté par Jean Pierre Poisson !
Joint en annexe il a été **voté à l’unanimité.**

2-3. Le programme d’activités du premier semestre 2023 ainsi que les **grandes dates du 2ème** sont présentés par Mireille Raybaud et sont joints également en annexe.

2-4. Le rapport financier 2022 est présenté par le trésorier Daniel Richard, qui fait apparaître une situation positive de quelque 822,60€.
Joint en annexe il a été **voté à l’unanimité.**

3. Evolution du conseil d’administration :

Le président prend la parole et présente l’Evolution du conseil d’administration.

Départ de trois membres du Club :

Trois membres, très actifs, ont demandé à quitter le conseil d’administration du Club. Ainsi, Gilberte Di-Blas, Yvette Gonzalvez et Yvette Testanier vont se diriger vers d’autres activités.

Le président les remercie vivement pour le dévouement et le dynamisme dont elles ont fait preuve tout au long de ces années et pour les remercier leur remet de la part du Club un modeste présent...

Renouvellement des membres du bureau :

Le renouvellement de plusieurs membres du bureau est à l’ordre du jour.

Tous se représentent et il appartient aux membres présents de les reconduire pour un mandat de trois ans.

Il s’agit de : Gisèle Allard - Martine Azzarita - Marie-Rose Bonhomme - Pierre Fragnaud et Bruno Siry. – Après un vote à main levée pour chacun, ils sont reconduits unanimement !

Applaudissements de la salle !

Le président rappelle que l'on peut à tout moment présenter sa candidature au CA au travers d'une lettre de motivation adressée au président du club...

4. Questions diverses et/ou informations générales :

4-1. Généalogie : Nos activités hebdomadaires s'étoffent, avec l'atelier que Catherine Canadas va piloter à partir de début Février 2023...

4-2. Dans le cadre des **rapprochements intergénérationnels**, c'est avec la bibliothèque que nous démarrerons quelques activités, la première concernée étant le macramé qu'anime notre ami Bruno...et ce dès le 22 février...

4-3. Site internet : C'est Dominique VIDAL, le « webmaster » du club, qui a permis le lancement de ce site mis en place en septembre 2022...Destiné a encore mieux faciliter la communication, les différents onglets et l'accès aux différentes rubriques nous sont présentés...

Intervention de Monsieur Pierre Lara, adjoint aux associations

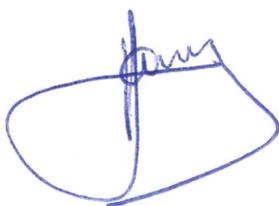
Pierre Lara félicite fortement notre association pour son dynamisme et les actions menées auprès des personnes âgées. Il réitère sa totale confiance à notre Club et renouvellera son accompagnement sans faille à nos activités au travers de la subvention 2023...

Le président remercie nos invités et propose de finir cet après-midi autour du verre de l'amitié en dégustant les délicieuses brioches des rois du boulanger de Saint Cézaire sur Siagne.

16h00 fin de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Jean-Louis CAMPAN

Président



Bruno SIRY

Secrétaire

